

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 585

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONNAISSANCE DU PAYS

Série de 4 conférences sur l'art en Suisse

Tous les quinze jours, le lundi à 18 heures précises, au Lycéum Club,
1, rue des Chaudronniers, Genève

Sous les auspices

de la Section genevoise de la Société des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, de l'Association genevoise des Femmes universitaires, de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, de l'Union des Femmes, de l'Association féminine d'Education nationale, des Commissions féminines de la Coopérative, du Soroptimist Club, et du Lycéum de Genève.

Lundi 17 février 1941 :

M. Adrien BOVY :

Artistes, public et pouvoirs publics

Lundi 3 mars :

Mme Jeanne SIGG (Zurich) :

La peinture moderne et la femme suisse

Lundi 17 mars :

M. Aloys MOOSER :

Regards sur la musique suisse contemporaine

Lundi 31 mars :

M. Daniel BAUD-BOVY :

A propos d'Art populaire

Prix d'entrée : une conférence fr. 1.50
les 4 conférences 5.—

Billets en vente à l'entrée

et les Monts de Savoie, se détache ce brave petit pommeier qui, plus sage que celui de Duhamel (lequel fleurissait bien, mais refusa toujours de donner des pommes), est couvert de chapelets de fruits rouges.

Que Mme Verneuil continue, entre ses tricotages, son jardinage et son ménage, à faire de la peinture, et qu'elle nous offre, la prochaine fois, quelques huiles... pour voir comment elle les fait !

S. B.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance, qui s'est réuni à Zurich le 9 janvier dernier, a pris connaissance avec satisfaction des heureux résultats des nombreuses démarches des Sociétés féminines touchant la révision de la loi sur le cautionnement et l'adoption de la loi sur le travail à domicile. Le *Mouvement*

à passer ce jour et témoigner une affectueuse sympathie. Mais souvent que c'est poignant et que c'est difficile de chanter, tant ce qu'on voit est lamentable ! Voici une femme seule avec son bébé, collés contre le fourneau, quelques objets de layette épars, des murs nus, la bise qui souffle dehors, la nuit qui vient, la solitude de ce grand pavillon : ils sont pitoyables. « C'est Noël pour vous tous aussi, jeune maman ».

Dans un autre pavillon, un groupe de jeunes hommes espagnols, arrivés récemment, s'ennuient désœuvrés. Ils sont touchés qu'on vienne aussi chez eux et nous chantent une chanson de chez eux de tout leur cœur. A eux qui remuaient les souvenirs plus heureux d'autrefois, se mêlent maintenant une note amie. Et ce pauvre garçon ! Croyant qu'il n'y avait personne, nous allions sortir de cette aile de pavillon sombre, quand nous avons découvert un jeune homme seul, tout seul, appuyé tristement contre un mur, les poings dans ses poches. Il nous dit avoir été pris dans une rafle et être là depuis trois heures ; il n'a sûrement pas changé de position depuis son arrivée ; il doit penser que la vie est bien amère. Où sont les siens ? Où était-il à Noël passé ? Que ce sera lugubre demain au milieu d'inconnus, dans un froid terrible, plus sensible encore dans la solitude ! « Noël, mais oui, nous allons aussi chanter pour vous, et vous aurez votre branche ». Comme nos voix s'enveulent alors !

Il fait tout à fait nuit. Notre cortège trébuche dans les creux et sur les bosses du terrain. Nos deux lanternes s'agitent dans le vent et s'enfoncent parfois un moment dans le pli d'une cape ; puis le dessin lumineux réapparaît en rassurant nos pas. Nous ne sommes plus que cinq ou six

Féministe ayant déjà mis ses lecteurs au courant des votes des Chambres à cet égard, nous ne reviendrons pas sur ce sujet, non plus que sur la requête envoyée au Conseil Fédéral concernant le prix des denrées de première utilité, et dont ce même numéro publie le texte en entier. Une quatrième pétition a encore été adressée à Berne au sujet des allocations familiales.

Comme on a également pu le lire dans ce journal, l'appel adressé par l'Alliance en faveur des réfugiés dans les camps du Midi de la France a rapporté la belle somme de 16.000 fr., avec laquelle Mme le Dr. Girod a pu faire acheter en France, par l'intermédiaire des diverses Croix-Rouges, des vêtements chauds, des couvertures, et, nous l'espérons, des vivres. Assurance a été donnée que ces envois seront distribués aux réfugiés avec le plus grand soin. Rappelons à cette occasion le numéro du compte de chèques de Mme Girod : I. 4861, auquel peuvent encore être versés des dons toujours accueillis avec reconnaissance.

Mme Girod a chaleureusement recommandé le *Bulletin* du Conseil International des Femmes, qui paraît à Genève, malgré de grandes difficultés, et qui permet aux organisations féminines suisses de garder un contact précieux avec les Conseils Nationaux de pays atteints par la guerre.

aux voix fatiguées. Après chaque pavillon, nous pensons ne plus pouvoir chanter, mais toujours la force nous est donnée à la vue des visages, impatients, tendus vers nous et qui attendent de tout leur être pour recevoir ce qu'on va leur donner. Alors il faut chanter, et nous chantons moins bien qu'au début, bien sûr, mais avec plus de cœur et d'entrain. Ce serait affreux de tromper ou de décevoir l'attente de ces pauvres gens.

Dans un pavillon grouillant d'enfants de tous âges, une femme est venue à nous, qui nous a serré les deux mains longuement, avec un regard d'une détresse infinie. Cette femme était vraiment lasse à mourir. Sans un mot, elle est allée à son lit dont elle a soulevé lentement le léger matelas... le sommier était tout défoncé. Sans couverture, malade, elle ne pourra supporter cette vie longtemps. Pour elle spécialement, nous avons chanté deux ou trois strophes que nous aimons. Elle a hoché la tête et nous a encore serré les mains. Pauvre, pauvre femme !

« Noël nouveau, Noël chantons ici ». « Il est né le Divin Enfant ». « Jouez hautbois, résonnez musettes ». Pour les Belges, Lorrains, Polonais Tchéco-Slovaques, et Autrichiens, nous chantons surtout « Mon Beau Sapin ». Quelques voix nous accompagnent en sourdine. Ce chant les touche beaucoup. On aime toujours entendre ce qu'on a appris dans son enfance. Un jeune homme écrase une larme sur sa joue. On nous serre les mains. Ailleurs on tient absolument à nous offrir du vin et une assiette de petits gâteaux. « Merci, Joyeux Noël ». Beaucoup nous disent plus tard qu'ils ont continué à chanter après notre passage. Nous leur avons donné l'impulsion nécessaire.

Huit heures. Nous avons passé partout sans

Le Comité s'est encore occupé de l'Initiative Réval, dont le *Mouvement* a déjà entretenu des lectures, et a eu le plaisir d'admettre dans l'Alliance les quatre nouvelles Sociétés dont les noms suivent :

Centre de Liaison des Sociétés féminines (Genève).

Frauenverein (Winterthour).

Fédération suisse des femmes de carrières libérales et commerciales (Genève).

Zusammenschluss der weiblichen Mitglieder des Schw. Kaufmannischen Vereins.

M. Gt.

PROGRAMME

10 h. 15 Chœur d'ensemble: *Chantons notre aimable patrie*. — Allocution de M. le Conseiller d'Etat BOSET, délégué du Conseil d'Etat.

Patriotisme constructif et concorde internationale, par M. Louis MEYLAN, directeur du Gymnase de jeunes filles de Lausanne.

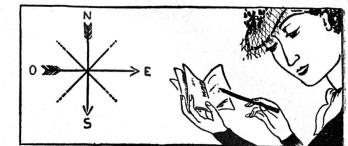
14 h. 15 Chœur d'ensemble: *Prière patriotique*, de Dalcroze. *Temps actuels et moralité publique*, par Mme RINDLISBACHER, assistante de police à Lausanne. *Comment adapter notre alimentation aux restrictions*, par M. A. SCHWAB, directeur de l'Agricola, à Bussigny. Partie récréative.

Prise de distribuer cette invitation aux sociétés féminines de votre localité (couture, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant chaleureusement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions ; elles pourront se faire servir un potage (50 ct., pain et service compris) ; l'après-midi, à 16 h. 30, thé ; le verre 40 ct., service compris (vente de pâtisseries).

Les frais de la journée étant assez élevés, une modeste finance de 50 ct. sera perçue à l'entrée. Les séances commenceront à l'heure précise.

On peut encore se procurer des programmes invitations auprès de Mme Francoise Fonjallaz, à Epesses, et Mme L. Comte, avocate, rue du Midi, 15, à Lausanne.



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 9 février :

GENÈVE : *Les cinq minutes de la solidarité*, causée par T. S. F., 18 h. 45 à 18 h. 50. *Les Eclaireuses*.

Lundi 10 février :

GENÈVE : Soroptimist-Club. Local du Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30 : Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. Exposés divers.

Dimanche 16 février :

GENÈVE : Salle des Amis de l'Instruction, 15 h. : Matinée au profit de l'Ent'aide ménagère (distribution de légumes à des familles nécessiteuses) organisée par Mme Fumet, professeur de dictée, avec le concours d'un groupe de ses élèves et du Studio d'Art. Récitations, danses classiques. *Roby chez les fées*, féerie en un acte. Billets à 1 fr. 10, à l'avance à l'Union des Femmes, et à l'entrée.

Lundi 17 février :

GENÈVE : *Connaissance du pays*, première conférence de la série organisée par plusieurs Sociétés féminines genevoises. Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 18 h. précises : *Artistes, public et pouvoirs publics*, par M. A. BOVY, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

Mercredi 19 février :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30 : Club de rapprochement.

Jeudi 20 février :

LAUSANNE : Journée des femmes vaudoises (voir ci-dessus).

Samedi 22 février :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30 : *Musique et poésie*, soirée organisée au bénéfice des œuvres sociales de l'Union des Femmes par le Cercle de musique contemporaine et Mme P. Martin, professeur de dictée. Première partie : *Art classique*. Deuxième partie : *Art suisse contemporain*. Billets à 2 fr., à l'Union des Femmes.

Dimanche 23 février :

GENÈVE : *Les cinq minutes de la solidarité*, causée par T. S. F., 18 h. 45 à 18 h. 50 : *Le préventorium de la Chapelle*.

La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

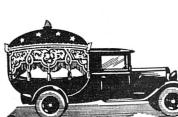
1, rue du Vieux-Collège - Genève (côte Poste) Tél. 459.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

N'oubliez pas de souscrire pour le Don National et la Croix-Rouge Aide aux mobilisés, et à leurs familles

Chèques postaux III. 3519, Berne



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS